Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1417

Partie 3 : La migration du logiciel propriétaire au logiciel libre

- Dossiers RS - Logiciel Libre : mise en perspective pour l'ESS -

Date de mise en ligne : mercredi 3 mars 2010

Rencontres Sociales

Copyright © Rencontres Sociales

(Dans le vocabulaire des libristes, passer du logiciel propriétaire au logiciel libre se dit « migrer »)

Comme pour toute technologie, l'avenir de l'open source dépend du développement et de l'adoption des innovations. La banalisation de certains produits comme la suite Mozilla, la distribution Ubuntu ou bien des serveurs d'application montre chaque jour un peu plus que le logiciel libre est sortie des laboratoires ou ordinateurs de geeks et autres hackers. Dans le secteurs de l'ESS, la question n'est plus de savoir si l'adoption des logiciels libres est possible, mais de savoir comment la mettre en place.

Plusieurs raisons justifient d'adopter les logiciels libres. Dans les plus petites structures, les économies réalisées sur les licences sont mises en avant alors que dans les plus grosses, se sera la capacité à développer des outils « maison » qui sera renforcée. Dans tous les cas, des avantages à court, moyen ou long terme justifient la migration des structures de l'économie sociale et solidaire utilisatrices et celles qui créent des logiciels répondant à leurs propres besoins et ceux de leurs clients. Cette migration pour être réussie doit se faire avec précaution et sans brutalité car l'enjeu pour la structure concernée, est toujours d'améliorer la qualité des outils, du cadre de travail et de la relation avec ses lclients. Mieux vaut prendre en compte quelques précautions et s'entourer des bonnes personnes. Cela fait partie de la culture du mouvement du libre que de répondre aux demandes d'aide en mutualisant les expériences à travers des forums, sites internet, groupes locaux d'utilisateurs (GUL)... etc. Dans le cas où une intervention technique, une expertise ou une formation plus importante est nécessaire, il existe de nombreux acteurs dont c'est le métier. On trouvera certaines références dans les listes d'acteurs, d'autres existes aussi.

Vu sur le site de la CCAS

Les utilisateurs du logiciel libre dans l'économie sociale seraient-ils plus nombreux qu'on ne le croit ! http://www.ccas.fr : « Ce site est architecturé à partir d'un environnement "open source" de type PHP/MySQL/Linux. Le forum est basé sur module phpBB. Ce site est physiquement hébergé dans le réseau fédérateur informatique des organismes sociaux et sur un serveur Apache. »

Pourquoi migrer ?

Gain financier

Sur son site Internet, Régis Beller explique très simplement quelles sont les motivations pour justifier la migration : « Le premier avantage qui vient naturellement à l'esprit pour les logiciels libres concerne leurs prix. Leurs licences sont soit beaucoup moins chères que chez leurs équivalents propriétaires, soit totalement gratuites. L'économie réalisée au niveau des licences est redistribuée dans les frais d'adaptation : appel à un prestataire externe, formation des utilisateurs, baisse de rentabilité. L'entreprise ne connaît ni économie, ni surcoût, le temps de la transition. En revanche, le gain d'argent est clairement quantifiable au bout de quelques mois ou années -selon l'ampleur de la migration-, lorsque la mise à jour du parc informatique ne nécessite plus l'achat de licences coûteuses.

Fin 2006, le Trésor public a migré son parc informatique de 80 000 postes vers la suite bureautique OpenOffice.org. La validité des licences de Microsoft Office arrivant à échéance, une migration s'imposait. Les responsables estiment que la migration vers Office XP aurait coûté 29,5 millions d'euros, alors que le choix de OpenOffice.org 0,2 millions d'euros. Après le prix, la deuxième raison invoquée est le nombre de fonctionnalités inutiles dans le produit de Microsoft. » (Régis Beller) Aujourd'hui, les montants investis dans les licences peuvent être mis à profit pour la formation des personnels.

"Good Enough"

Copyright © Rencontres Sociales

La notion "Good Enough" (assez bon) est l'un des autres facteurs du succès des logiciels libres. L'open source a revitalisé l'offre de base. Combien de fonctions de votre logiciel de traitements de texte êtes vous capable d'utiliser aujourd'hui ? Pourquoi choisir un produit cher en raison de sa richesse excessive, si votre besoin est simple ? Avec les logiciels libres ou open source, vous disposez de ce dont vous avez besoin et vous ne payez pas pour des éléments superflus. L'urgence qu'il y aurait à disposer du dernier cri de la technique est toute relative. Les logiciels libres permettent de s'équiper de produits informatique de base tels que les OS, les logiciels de gestion de contenu, les serveurs Internet et les logiciels de bureaucratique. Dans ces segments de marché où la concurrence s'est tarie, l'open source, en innovant offre des solutions à forte valeur ajoutée, une meilleure fiabilité, en bref, des produits plus compétitifs.

Interopérabilité, pérennité et sécurité des systèmes d'information

Avec les logiciels propriétaires, les utilisateurs, individus ou organisations, dépendent du bon vouloir des détenteurs de ces technologies. La pérennité de l'accès aux données dépendra de l'adaptation des logiciels aux nouvelles machines au fur et à mesure de leur invention, et l'interopérabilité de la bonne volonté à développer des standards ouverts. Cela signifie que tous les documents, texte, image, vidéo, audio, produits avec ces outils ne seront accessibles que tant que les entreprises dont dépendent ces logiciels n'en assureront la maintenance et l'accès. La sécurité des systèmes d'information propriétaires oblige l'utilisateur à faire une confiance aveugle, c'est le cas de le dire à ses fournisseur puisqu'il lui est impossible de prendre connaissance du code des applicatifs utilisés, c'est bien la seule chose indiquée clairement dans les licences de ces produits.

Les partisans des logiciels libres sont au contraire partisans de l'interopérabilité. Mozilla Firefox suit les recommandations émises par le World Wide Web Consortium, Jabber (messagerie instantannée) a donné naissance au standard XMPP reconnu par l'Internet Engineering Task Force ou encore les suites OpenOffice.org et KOffice ont lancé le récent standard OpenDocument dans le domaine de la bureautique. [1] Tous travaillent avec des formats ouverts dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en oeuvre, afin de ne pas dépendre d'un seul logiciel.

C'est notamment sur la base de ces arguments que Bastien Sibille fait de l'alliance entre le logiciel libre et l'ESS un enjeu stratégique. Pour lui, *« les logiciels libres offrent aux structures d'économie sociale une alternative puissante. Elle est puissante d'abord parce que le code libre est un code pérenne : il pourra toujours être repris, retravaillé, remodelé pour coller au mieux aux besoins des structures qui le déploient. Elle est puissante aussi parce que le code libre est un code solide : dans la mesure où il est ouvert, tous les acteurs compétents de la communauté du libre participent à son amélioration. C'est l'assurance que ses faiblesses sont vite repérées et corrigées. Elle est puissante ensuite parce que le code libre est un code solidaire : les logiciels développés par certaines structures d'économie sociale pourront bénéficier à d'autres. En ayant la possibilité de librement distribuer les logiciels qu'elle utilise, une structure d'économie sociale facilite ses communications électroniques avec des structures partenaires et notamment avec des partenaires qui n'auraient pas eu les moyens d'acheter les logiciels. Elle est puissante enfin parce qu'elle permet aux structures d'économie sociale d'utiliser, dans leurs actions quotidiennes, des outils informatiques qui sont cohérents avec les valeurs pour lesquelles elles se battent. De la même façon que les entreprises d'économie sociale se sont dotées d'instruments financiers et juridiques spécifiques, il est urgent qu'elles se dotent d'instruments informatiques qui respectent leurs principes. »*

Comment ?

Copyright © Rencontres Sociales

La migration du logiciel propriétaire vers le libre se réalise à travers la formation à l'usage des LL et entraine avec elle l'appropriation des logiques de coopération et de l'idée des biens communs. Cela fait de l'alliance entre les univers du logiciel libre et de l'ESS un vaste chantier d'éducation populaire. Si l'un des freins à l'adoption du logiciel libre est l'installation presque systématique des logiciels propriétaires sur les ordinateurs vendus dans le commerce, les "install parties" sont l'occasion de découvrir ces outils et d'en équiper votre association, votre Scop, ou même votre famille et de rencontrer le mouvement du logiciel libre. Ces rencontres sont pour beaucoup la première avec Linux et l'une de ses distributions : Fedora (Red Hat), openSUSE (Novell), Ubuntu (Canonical Ltd.), Mandriva Linux (Mandriva) ou encore Debian et Gentoo pour ne citer que les plus connues.

La migration peut concerner la personne ou l'organisation aux différents niveaux de son informatique. Le spectre est large. Le navigation Web, le traitement texte, la gestion de courrier électronique, pour ne parler que des usages les plus communs et connus du grand public, permettent d'adopter des logiciels libres sans changement radical de son environnement numérique. Ces outils fonctionnent très souvent même avec un OS propriétaire. Les usages plus spécialisés, parfois invisibles mais vitaux pour le bon fonctionnement d'une organisation, tels que la gestion des bases de données, de serveurs, l'intranet, la téléphonie, ou encore correspondants à un métier spécifique de CE, d'une Scop ou d'une association, nécessiteront l'intervention d'experts. Dans tout les cas, des solutions d'accompagnement variées existent, qu'elles soient militantes, les GUL, les associations du logiciel libre, professionnelles avec les réseaux d'entreprises du libre, en présentiel ou à distance, avec les forums d'entre-aides, les parrainages, ou encore les opérations de diffusion de logiciels libres à grande échelles. Nous vous invitons à consulter la liste (indicative et non exhaustive) des acteurs du logiciel libre et du mouvement du libre à la suite de ce dossier.

Migrer en douceur et progressivement

Pour changer les outils, il faut gagner les hommes et les femmes. Changer d'outil dans une entreprise dépend avant tout de l'acceptation de ces nouveaux outils par les personnes qui doivent les utiliser . Comment faire ? D'abord répondre aux besoins ! Parce qu'un logiciel fut-il libre doit contribuer à résoudre les problèmes ou réaliser la mission de l'organisation. Pour changer les outils, il faudra aussi changer les usages. En parler pour évaluer les avantages et les inconvénients de ce changement et se donner la possibilité de résoudre les difficultés qui seront rencontrées sera déterminant. Le remplacement d'une application propriétaire par un équivalent libre, par exemple l'adoption d'Open Office, est une bonne manière d'entrer sur le terrain de l'acculturation des utilisateurs. Une bonne occasion de poser la question dans le CE. Si ce changement révèle des choix politiques, le logiciel devra d'abord faire la preuve de sa pertinence et de sa solidité dans le contexte de l'organisation.

La migration vers le logiciel libre est une révolution douce. Passer du logiciel propriétaire au libre est possible pour les utilisateurs, qu'ils travaillent sur des postes individuels ou sur des postes clients d'un réseau d'entreprise. Qu'il s'agisse de changer les applications utilisées et les systèmes (les OS), il est toujours préférable de le faire étape par étape, en s'assurant que chaque étape est bien consolidée. L'adoption d'un système GNU/Linux, par exemple, ne nécessite pas une métamorphose radicale du système informatique de l'entreprise, et on peut envisager une migration incrémentale service par service. Ainsi, un serveur de fichiers qui utilise le logiciel libre Samba peut remplacer avantageusement un serveur de domaine NT, et n'empêche pas de garder ses postes clients sous Windows.

Libérer le code source des logiciels développés par l'ESS

Copyright © Rencontres Sociales

Partie 3 : La migration du logiciel propriétaire au logiciel libre

De nombreuses entreprises de l'ESS ont développé des programmes informatiques, qui pour gérer son système de réservation d'hébergement, qui pour proposer un service d'inscription à ses activités...etc. Tous ces codes informatiques peuvent être partagés et profiter à d'autres. Pour cela il est souvent nécessaire de faire un travail de mise en forme et de nettoyage du code. Celui-ci peut être accompagné par des entreprises du logiciel libre ou bien mutualisé. Il permet à ces structures de l'ESS de rentrer de plein pied dans ce mouvement. Cette idée est défendue en particulier par l'Ai2L qui met pour cela sa forge à disposition http://forge.ai2l.net/.

Télécharger le dossier



Télécharger le dossier

---

[1] Wikipedia : linux http://fr.wikipedia.org/wiki/Linux#...